

Editorial

Il y a quelques mois, nous apprenions que le Comité de Quartier de la Reinas risquait d'être dissout, faute de sang neuf dans ses rangs. Lors de son Assemblée Générale du 17 Mars, une solution provisoire a été trouvée pour un an, mais la situation de cette association "historique" reste précaire.

Imaginer voir disparaître ainsi une association locale qui a, depuis 30 ans, organisé tellement de manifestations pour le bien-être des habitants (bourse aux vêtements 2 fois par an ; bourse aux jouets ; diverses sorties durant l'année ; décoration du quartier à Noël ; ...), cela ne peut que nous interpeller quant à notre participation à la vie associative.

Ainsi nous sommes beaucoup à avoir envie de nous lancer dans la vie collective, à penser "faire" un jour de l'associatif, quand les enfants seront plus grands, quand l'activité professionnelle sera moins prenante, la vie plus "oisive",... Et c'est ainsi que moi même je voyais les choses.

Et puis, lors de notre installation il y a 4 ans sur Tinténiac, je me retrouve bénéficiaire d'une pause involontaire et me dis que c'est le moment ou jamais de m'investir dans autre chose que mon activité professionnelle. Aussitôt pensé, et faute de connaître le tissu associatif de la commune, je m'inscris à la Maison des Associations de Rennes (qui centralise les besoins en bénévoles pour une cinquantaine d'associations locales), en précisant vouloir plutôt intervenir dans une association pour les enfants.

Mais quelque temps plus tard, c'est une association bien différente qui fait appel à moi, et c'est ainsi que je me retrouve dans une maison de retraite à lire une matinée par semaine le quotidien local à des personnes très âgées, dans l'incapacité de le faire.

Au début ce n'est pas simple et puis tellement différent de ce que je me voyais faire dans le bénévolat ; et puis semaine après semaine, quand on sent à quel point on est attendu avec une vraie impatience, on se dit qu'en consacrant rien qu'un peu de son temps pourtant limité, on peut faire beaucoup et se sentir investi d'une belle utilité sociale.

Quelque temps plus tard, mon retour à la vie professionnelle ne me permettant plus d'assurer ce créneau horaire, je quitte avec une certaine culpabilité mes "mamies" et mes "papys" du vendredi. Mais quand on a touché du doigt l'importance qu'à l'implication des bénévoles sur des actions tellement variées, on se dit que l'on va bien réussir à trouver quelques heures par mois.

Et c'est ainsi que, dans mon cas, je me retrouve un peu par hasard en contact avec l'association "Tinténiac Pour Tous" avec, il faut le dire, un a priori plutôt négatif ; car une fois encore le terrain d'intervention n'était pas celui auquel j'aurais spontanément pensé.

Cela fait un peu plus de 2 ans que je suis maintenant membre active de cette même association et je m'aperçois à quel point la contribution de chacun dans le monde associatif permet de faire vivre des choses qui, sinon, n'existeraient pas. Chaque bénévole apporte une vraie pierre à un édifice qui évolue jour après jour, devant nos yeux, selon ce que chacun y apporte.

Mais ce n'est pas tout : Albert Jacquart disait avec justesse que « c'est dans l'échange avec les autres qu'on grandit ». Etre bénévole, ce n'est pas faire du « politiquement correct », mais cela ne se limite pas non plus à se rendre utile pour les autres. C'est aussi se faire du bien à soi.

Même un investissement minimum permet souvent à une association de pouvoir continuer à vivre. Sans toutes ses associations sociales, sportives, culturelles, etc..., notre quotidien aurait-il la même saveur ? Leur destin est aussi un peu le nôtre.

M.M.

Voisins de panier

Trédaniel, sur le flanc nord de Bel Air, sommet du Mené et des Côtes d'Armor. Un vendredi de Janvier, il est 14h.

J'accompagne Alain, membre fondateur et bénévole de Voisins de Panier afin de donner un coup de main au local, à la fois entrepôt et bureau, loué par la commune à un prix incitatif.

Si le but est de dynamiser cette petite commune d'ortoir près de Saint-Brieuc et Lamballe, c'est réussi, car il y règne une certaine effervescence. Le vendredi est en effet le jour où l'on fait et l'on récupère les paniers, le jour de "l'échange" comme le nomme Jacky, unique salarié à mi-temps de l'association. Ce vendredi règne une activité toute particulière car plusieurs groupes, dont un Belge, sont venus observer afin d'importer le concept.

Dans l'entrepôt, Jean-Luc, autre bénévole, s'affaire à préparer les paniers, environ 80, qui sont alignés sur une étagère, dûment numérotés et libellés aux noms des différents voisins.

Sur un bon de commande remis à Jacky avant le dimanche précédent, Jean-Luc repère les produits demandés, en l'occurrence des fruits, des légumes et des œufs issus de producteurs biologiques qu'Alain et moi-même disposons dans chaque panier.

Un peu plus tard arrive Henri, boulanger d'une association de réinsertion de Plémet venu livrer son pain et ses brioches issus de farine biologique que nous rangeons comme il se doit dans chaque panier.

Les allées et venues se succèdent et c'est bientôt Isabelle, productrice et formatrice de charcuterie qui va elle-même répartir les différentes commandes dans les paniers de produits frais entreposés dans la chambre froide.

Isabelle résume bien l'état d'esprit de Voisins de Panier. Elle-même membre de l'association, elle a abandonné la production classique et intensive qui l'a endettée pour adopter avec son mari une démarche à mi-chemin entre le fermier et le bio très contraignant. Voisins de Panier représente maintenant un tiers de sa production.

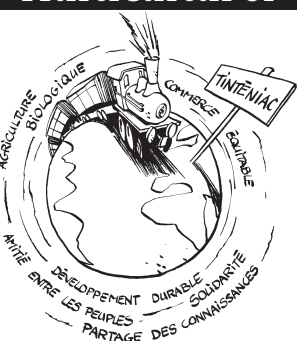
A l'instar d'Isabelle, Voisins de Panier ne travaille qu'avec des réseaux de producteurs respectueux de l'environnement dans une démarche d'agriculture durable ou bio tel que le Cedapa, groupement de producteurs laitiers dont sont issus les produits "Terre et Ciel", en bonne place dans le panier des Voisins.

Une fois la répartition terminée, Isabelle repart à la Ferme de la Mare à Lamballe avec les paniers du dépôt n°3, un des cinq relais de proximité répartis sur le territoire des voisins. Dans les paniers : des œufs, des fruits, des légumes, du pain, de la viande, de la charcuterie et une fois par mois, de la farine, du cidre ou du miel, des produits secs ou des produits du commerce équitable.

suite page 4 ...

Forum Multiculturel

Samedi 15 avril 2006 à partir de 14h
Espace Ille-et-Donac à Tinténiac



C'est la troisième édition de ce Forum. Venez rencontrer des exposants qui proposent de nouveaux choix de société : production et artisanat locaux, associations de commerce équitable, défense des droits de l'homme, protection de l'environnement, sensibilisation à la différence et à la solidarité, ...

Une partie du Forum sera spécialement consacrée au commerce de proximité, aux producteurs locaux et aux produits du terroir.

Animations, danses et spectacles viendront émailler l'après-midi. Et à partir de 18h, un apéro-sketch : "Allons voir si les crapauds croissent", par Eric Tremblay. Rire assuré.

Entrée Libre. Venez nombreux.

Huit questions à Roger Rebours sur le développement durable

Pour notre précédent numéro, nous avons rencontré le Maire et nous lui avons soumis quelques questions sur le terrain d'accueil des gens du voyage. Cette fois-ci, c'est à Roger Rebours, chef de file de la minorité municipale, que nous nous sommes adressés, pour échanger sur le développement durable, suite à la réunion sur le sujet organisée par la minorité et l'association "Tinténiac-Ensemble", en novembre dernier.

1) Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par "développement durable" et pourquoi les élus de la minorité et l'association Tinténiac-Ensemble ont souhaité faire une réunion sur ce sujet ?

La fin des années 1980 a vu apparaître le concept de "développement durable" qui prône un développement visant à satisfaire les besoins et la santé des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures.

A l'échelle planétaire, les ressources doivent être considérées comme un bien public à long terme, et plus seulement comme une variable dans des calculs de rentabilité économique à court terme. Avec cette nouvelle vision de l'avenir, les ressources constituent un capital dont il ne faut consommer que la partie qui se renouvelle et non le capital lui-même. Le souhait de chacun n'est-il pas de léguer à ses enfants une Terre viable ?

La réunion organisée par la minorité du Conseil Municipal et l'Association Tinténiac Ensemble avait pour but la présentation par des élus, en responsabilité dans leurs communes, de réalisations communales s'inscrivant dans le concept de développement durable, permettant ainsi aux habitants et aux élus de Tinténiac de réfléchir à ce qui pourrait être fait dans leur commune.

2) Dans une précédente réunion du Conseil Municipal, un projet d'installation d'éoliennes a été évoqué. Pouvez-vous nous expliquer ce dont il s'agit et à quel stade en est ce projet ?

Je n'ai sur ce sujet que les informations que Monsieur le Maire veut bien donner aux conseillers municipaux. Il semble que le projet pourrait être relancé prochainement. Je pense que ce projet doit être soutenu et coordonné avec un projet semblable sur la Commune de Québriac.

3) En quoi le développement durable est-il, d'après vous, un enjeu d'avenir pour la commune de Tinténiac et ses environs ?

Les projets d'une commune doivent s'inscrire dans une démarche de réflexion quant à leurs conséquences environnementales, sociales et économiques. Il peut s'agir, par exemple, d'aborder les problématiques suivantes :

- Que mettre en oeuvre pour lutter contre l'étalement urbain et permettre à chacun de se loger selon ses besoins et ses moyens ?
- Quelles sont les solutions alternatives que l'on peut avancer pour la gestion des eaux potables ?
- Quelles solutions alternatives à l'usage de la voiture ?
- Comment favoriser l'utilisation des énergies renouvelables ?
- Comment faire évoluer les pôles commerciaux et économiques existants ?
- Comment favoriser la qualité environnementale des constructions existantes ?

Les réponses à des questions de ce type doivent permettre à notre commune de conduire un développement respectueux des générations futures.

4) Quels sont, à votre avis, les atouts de Tinténiac vis-à-vis du développement durable et quels sont les obstacles à prévoir ?

Tinténiac est une commune qui gère actuellement un afflux important de nouveaux habitants. En faisant appel à des techniciens compétents, en mettant en place des instances de concertation pour impliquer davantage les citoyens et les faire participer, en se donnant des outils d'évaluation, la commune doit engager ses actions dans un contexte de développement durable pour valoriser les atouts de Tinténiac : situation géographique, cadre de vie et équipement.

Chaque projet a un coût et ce coût devra être compatible avec les possibilités financières de la commune.

5) Y a-t-il actuellement, selon vous, des orientations positives dans la commune qui vont dans le sens du développement durable...

Le plan de circulation peut permettre de promouvoir des déplacements alternatifs réduisant les émissions de gaz à effet de serre en développant la pratique du vélo et de la marche à pied.

Ce projet, s'il débouche sur l'aménagement de pistes cyclables et de sentiers piétonniers va dans le sens du développement durable.

6) ... et y a-t-il des orientations négatives ?

Depuis 2 ans, la Communauté de Communes propose aux communes de s'engager dans l'élaboration d'un plan de désherbage utilisant des modes de désherbage non polluants. Les frais sont entièrement pris en charge par la Communauté de Communes.

A ce jour, la Commune de Tinténiac ne s'est toujours pas inscrite pour bénéficier de ce service.

7) Quelles réalisations serait-il souhaitable d'entreprendre à Tinténiac dans un futur proche, s'inscrivant dans le cadre du développement durable ?

Lorsqu'une commune s'inscrit dans une démarche de développement durable, il est nécessaire d'aborder les différents projets avec "un esprit développement durable". Toutes les opérations d'aménagement et de construction doivent bien sûr s'inscrire dans cet état d'esprit. A ce titre, il y aura lieu d'être vigilant sur les projets contenus dans la Z.A.C. Ouest.

8) Souhaitez-vous ajouter quelque chose sur le sujet ?

Je suis persuadé que « l'état d'esprit développement durable » est indispensable pour apporter à une commune un aménagement donnant satisfaction aux citoyens. Je souhaite que la Municipalité de Tinténiac accompagne la Communauté de Communes dans son projet de recherche autour du développement durable.



Station d'épuration par macrophytes : un choix qui semble aller dans le bon sens

Pour la réalisation de la nouvelle station d'épuration des eaux usées, la commune a décidé de retenir une société qui propose un procédé dit "à lits macrophytes".

Comme l'indique le bulletin communal n°14 (Tinténiac-Communication de Décembre 2005), un massif drainant planté d'un lit de roseaux sert à l'égouttage et à la minéralisation des boues, réduisant le volume des résidus et ne nécessitant ni produits chimiques, ni consommation d'énergie.

Ce procédé est qualifié d'écologique par la société qui le commercialise. Espérons qu'il tiendra ses promesses. Mais en attendant, saluons ce choix qui semble aller dans le sens d'un meilleur respect de l'environnement.

Connaissez-vous Tinténiac-Ensemble ?

Tinténiac-Ensemble est une association Loi 1901, dont voici l'objet tel que publié au journal officiel :

Promouvoir les idées, les valeurs et les attitudes portées par la municipalité de Tinténiac de 1995 à 2001 et la liste « Tinténiac 2007 » aux élections municipales ; rassembler les habitants de la commune se retrouvant dans ces idées, ces valeurs et ces attitudes ; prendre position sur tout sujet d'intérêt général pour la commune ; diffuser les idées et les valeurs promues par l'association auprès de la population de la commune (elles seront développées dans un manifeste) ; préparer les prochaines échéances électorales.

Tinténiac-Ensemble a organisé en Mai dernier une réunion-débat sur le Traité Constitutionnel Européen et la réunion de Novembre sur le développement durable, dont il est question ci-dessus. Une prochaine réunion sur les ZAC (Zones d'Aménagement Concerté) est prévue courant Avril.

Nous profitons de l'occasion pour préciser, si tant est que certains en doutent encore, que « Tinténiac-Ensemble » est une association distincte de « Tinténiac Pour Tous », la première étant étroitement liée à la minorité municipale, alors que la seconde se détermine et agit en complète indépendance.

Retour sur l'Exposition 39-45

Lorsque nous avons décidé de monter l'exposition 39-45 qui a eu lieu en Octobre dernier, nous n'avions aucune idée de l'écho qu'aurait notre initiative. Notre satisfaction a été d'autant plus grande de constater l'impact que cette rencontre a eu auprès des habitants qui se sont déplacés en nombre pour l'occasion.

Nous profitons de ces colonnes pour remercier les intervenants qui ont répondu à notre invitation : M. Jean-Baptiste Nobilet et son épouse, Mme Christine Denoual et M. Pierre Letort qui ont tous trois animés à nos côtés cette rencontre mêlant mémoire, émotion et chaleur.

Voici quelques réactions laissées par des participants sur le Livre d'Or de l'exposition.

Très bonne idée pour des documentations et collectages réussis. Expérience à renouveler pour intéresser toutes les générations.

Cette exposition nous remémore des événements vraiment inoubliables.

Félicitations pour cette exposition retraçant ce que nos parents ont vécu.

Félicitations pour ces journées qui rafraîchissent la mémoire.

Que le sacrifice de ces personnes serve d'exemple pour les générations futures.

Très impressionnant. Témoignages très émouvants.

Continuez à faire revivre ce passé qui hélas ne doit pas mourir.

Un moment pour ne pas oublier et ne pas laisser oublier les jeunes...

On est obligé d'avoir un petit pincement au cœur lorsqu'on voit ces documents, surtout que j'étais bien jeune à ce moment-là.

Excellent témoignage d'une époque tragique et heureusement passée.

Félicitations à toute l'équipe de TPT pour le travail accompli et son investissement dans le devoir de mémoire

Ces choses ne seront jamais assez expliquées et surtout on ne doit pas oublier ces années.

Bravo pour cette exposition. A quand une ré-édition ?

Scènes de la vie quotidienne à Tinténiac sous l'occupation

Mes beaux parents étaient commerçants à Tinténiac. Deux de leurs fils sur trois étaient en captivité en Allemagne depuis 1940.

Un matin un officier de la Wehrmacht pénètre chez eux et s'adresse à mon beau-père qui était assis à son bureau, occupé à régler quelques papiers. Il lui propose le marché suivant : « Travaillez avec nous et fournissez l'armée allemande, et je m'arrangerai pour que vos fils soient libérés et rapatriés en France ».

Mon beau-père a refusé immédiatement sans même consulter son épouse.

Des rafles, souvent opérées par des forces de l'ordre françaises, la milice et les Allemands eux-mêmes avaient lieu pour envoyer des jeunes hommes en Allemagne pour participer au STO (Service du Travail Obligatoire).

Lorsque les gendarmes de Saint-Domineuc étaient informés, un des leurs passait la veille ou dans la nuit pour prévenir de ce qui se tramait.

C'est ainsi que mon beau-frère a pu s'échapper et se réfugier en campagne pendant quelques jours, là où on ne le chercherait pas.

Une de mes tantes tenait un café. Evidemment les soldats allemands fréquentaient l'établissement.

Un jour, comme d'habitude, quelques uns d'entre eux étaient attablés. Ils semblaient en admiration devant le portrait d'Hitler publié dans un journal et voulurent faire partager cette admiration à la jeune fille qui servait au café.

Celle-ci, bien décidée, s'empare du journal et fait le geste de s'essuyer le postérieur avec le précieux document. Scandale et fureur des occupants qui furent paraît-il difficile à calmer.

Durant l'occupation, mes grands-parents étaient obligés d'accueillir des soldats allemands et de les héberger : les chambres étaient réquisitionnées. Beaucoup d'habitants de Tinténiac étaient dans cette situation.

Ma grand-mère m'a raconté que parfois ces soldats lui faisaient pitié : certains essayaient de communiquer en lui montrant des photos de leurs familles, de leurs fiancées.

Elle n'avait aucune sympathie pour l'occupant mais, me disait-elle, elle ne pouvait s'empêcher de penser à ses deux garçons prisonniers en Allemagne et finalement à toute cette jeunesse malheureuse.

Le pire, me racontait-elle, était lorsqu'ils apprenaient qu'ils devaient partir pour le front Russe en sachant qu'ils n'en reviendraient pas.

C'était souvent les larmes aux yeux qu'ils disaient : « Nach Russland... kaputt ! »



Une foule importante est venue visiter l'exposition, consulter les documents préparés par l'association, découvrir les nombreux ouvrages mis à disposition par Pierre Letort, écouter les témoignages de Jean-Baptiste Nobilet et de son épouse, ainsi que de Christine Denoual et échanger des souvenirs.

De la Soumission à la Libération Témoignage d'un habitant

Période 1939/1942 : la Soumission

Pendant la première partie de la guerre, avant d'être appelés, nous étions désignés par les Allemands, pour garder la ligne du Tacco qui passait à Tinténiac.

Nous couchions dans les baraques à bestiaux le long de la ligne. Notre rôle étant de prévenir les Allemands en cas d'une attaque des résistants sur la ligne du Tacco.

A partir d'une certaine heure, le couvre-feu était mis en place, il fallait rentrer à la maison, voiler les fenêtres. Nous étions contraints à la défense passive. Pendant les battages, les allemands nous ramassaient et ils nous faisaient cirer leurs bottes.

Période 1942/1943 : les Réfractaires

Nous étions 7 hommes de Tinténiac de la classe 1942 à être appelés pour la guerre. Nous refusons d'y aller en se cachant dans les fermes aux alentours.

Nous étions avertis des rafles par Auguste Demarck, mécanicien de vélos dans le bourg. Il prenait sa sacoche avec ses outils et il prévenait les réfractaires. Nous nous cachions dans les talus. Le 6 Juillet 1943, puis le 19 Juillet 1943, nous sommes convoqués à la commandature de Rennes pour le Service du Travail Obligatoire (STO)

Nous décidons de ne pas nous rendre à Rennes.

La gendarmerie de Saint-Domineuc était passive sur ce sujet et laissa faire tandis que celle de Bécherel avait ramassé toute la classe 1942 de la commune.

Période 1944 : la Libération de Tinténiac

Une division de chars américains arrive sur la route de Saint-Domineuc. Une poche de résistance Allemande se cache dans le parc, rue Félicité Lamennais. Les Allemands avaient ramené Albert Tostivint qui, lui, a été blessé à Pleugueneuc. Il gisait par terre sur la ligne des tirs.

A quelques-uns de Tinténiac, nous décidions d'aller chercher Albert Tostivint sous les balles de chaque camp. Nous le ramenons sur un échelon de charrette à la maison la plus proche, chez Mlle Veaucel. C'est là qu'Albert Tostivint succomba à ses blessures.

Pendant cette guerre, 5 soldats de Tinténiac sont morts : le Maire de l'époque M. André Ferré, ainsi que M. Brulé M. Louis Coudrais, M. Jean Legrand et M. Albert Tostivint.



Photo prise au Pont à l'Abbesse à la Libération

Collection Simone Brugallé et Annick Bergougnou
Reproduction interdite sans autorisation

Il est 17h, les premiers voisins viennent chercher leurs paniers ou prendre à leur tour les paniers du relais de proximité dont ils sont responsables. Dans le panier de Sylvain aujourd'hui, 100g de jambon blanc sous vide, 500g de sauté de porc, 500g de saucisse fumée, un rôti de rumsteck d'1kg, une miche de pain d'1kg et une alvéole de 6 œufs. Si l'on compare quelques produits du panier de Sylvain avec ceux du supermarché voisin, on s'aperçoit que l'alvéole de 6 œufs bios strictement identique est à 1.95 Euros chez Voisins de panier contre 2.29 Euros au supermarché, le jambon blanc à 13.50 Euros le kg contre 14 pour un jambon non issu de l'agriculture durable. Le rumsteck de Voisins de panier est plus cher (17,23 contre 16 Euros) mais la provenance et le mode de production sont non indiqués dans le supermarché.

Au total le panier coûtera 30.48 Euros dont 3.18 Euros de coût de service (soit environ 10 %, chiffre à rapprocher des 25 à 50 % de marge habituellement pratiquée par la grande distribution). Ceux-ci serviront aux coûts de gestion, au loyer du local et au salaire de Jacky qui, 2 jours par semaine, prépare la liste des produits disponibles, transmet les commandes aux producteurs et doit rendre compte des activités au Conseil d'Administration composé de membres de l'association à jour de leur cotisation de 20 euros (à verser après quelques échanges seulement pour tester le système) destinée à financer le volet animation de Voisins de Panier.

Car l'association a aussi vocation à développer des valeurs et à animer la vie locale au travers de marchés, d'ateliers culinaires, de spectacles, de festivals, d'interventions en milieu scolaire et de débats.

Au total si l'on comptabilise l'absence de déplacement, la garantie de qualité et le faible coût de service, les "voisins" semblent s'y retrouver, car leur nombre a triplé depuis début 2004.

Sylvain repart avec son panier après avoir réglé à Jacky ses 30.48 Euros. Demain jusqu'à 12h, d'autres voisins viendront récupérer les derniers paniers et consulter la liste des produits disponibles de la semaine pour pouvoir passer leur commande avant dimanche soir.

Il est 20h, le dépôt ferme, ce soir le repas n'aura pas la même saveur qu'ailleurs dans les assiettes du restaurant d'Alain ou de la cuisine de Sylvain.

Du producteur ...

... au consommateur

Pour les amateurs de produits naturels ou bios, il existe, pas bien loin de chez nous, un petit marché de producteurs locaux où l'on peut trouver dans la convivialité tout l'alimentaire ou presque (viande, charcuterie, légumes, pain, fromages, etc...)

Créé il y a 3 ans, on peut le trouver tous les samedi matins dans le bourg de Saint-Pern, dans les locaux du GAEC du Pressoir.

www.tinteniap-pour-tous.ouvaton.org

Notre site Internet est lancé. Il est en cours de consolidation. Vous pouvez d'ores et déjà le visiter et nous donner votre avis sur son contenu et ce que vous souhaiteriez y trouver.

C'est vous qui le dites !

Sous le titre "Petit courrier d'un habitant de Tinténiac", voici un courrier électronique que nous avons reçu cet automne.

Bonjour Tinténiac pour tous !

Nous sommes arrivés sur Tinténiac en 2001. Nous commençons à mieux connaître notre ville, à participer un peu à la vie associative de la commune, et c'est toujours avec beaucoup d'attention que nous lisons le point de vue de Tinténiac pour Tous !

Il me semble temps de vous faire part de mes déceptions concernant la vie de notre commune ! Votre collectif semble être bien à l'écoute de la population locale, sans doute pourrez vous aiguiller ou répondre à mes interrogations...

Je me suis mis au footing dernièrement ainsi qu'au VTC en famille, et je dois avouer que courir ou rouler le long du canal est agréable, mais un peu monotone.

Ne connaissant pas les sentiers et chemin communaux, et ne sachant pas les distinguer des chemins privés, je me suis rendu à la Mairie pour demander si il y avait des sentiers de randonnées pédestres ou cyclistes balisés, autre que ceux situés le long du canal ! On m'a répondu d'aller voir au syndicat d'initiative ! Et au syndicat d'initiative, on m'a juste donné les plaquettes des circuits de randonnées des pays d'Ille et Rance... Je vois de temps en temps des panneaux de circuits de randonnées, mais aucun plan n'y correspond ! Faut-il que je me rende au cadastre ?

Et dans le dernier « point de vue » de Tinténiac Pour Tous, j'apprends que des sentiers et chemins communaux vont être déclassés !!! C'est sûr que si rien n'est balisé pour préciser qu'un sentier est communal, personne ne va l'emprunter !!!

Faut-il que je retourne à la Mairie ? Que j'écrive aux représentants du Conseil Municipal ? Que je me porte volontaire pour baliser des sentiers de randonnées sur Tinténiac ?

Je vais changer le portail devant la maison, le bateau et le trottoir est complètement défoncé, j'apprends que depuis plus de trente ans, les habitants de [ma] rue demandent des trottoirs dignes de ce nom !!! Je n'ai pas encore été demander à la Mairie pour savoir si il fallait que je continue le « patchwork » entre goudron, bitume et gravier sur le trottoir communal ! [...]. J'apprends d'ailleurs dans votre dernier « point de vue » qu'il y a un registre d'observation pour le PADD en Mairie qu'il faut que j'aille remplir !!

J'ai juste eu envie de vous envoyer un petit mot pour vous encourager dans votre entreprise, j'ai l'impression que vous faites bien remonter les soucis de la population de Tinténiac, j'attends juste de ce courrier une écoute, un conseil...

Merci.

O.G.

Vous aussi, n'hésitez pas à nous écrire et à nous adresser une opinion, un avis, une critique, un soutien, ...

Une question qui a son importance

Vendredi 25 Novembre 2005, séance du Conseil Municipal, questions diverses. Jean-Yves Huet intervient :

Jean-Yves Huet :

Monsieur le Maire,

En 2002, dans le cadre de la campagne présidentielle, vous avez apporté votre signature de maire de Tinténiac à M. Le Pen pour permettre sa candidature.

On se rappelle l'émotion et le trouble engendrés alors dans la commune par la révélation de cette signature.

Aujourd'hui, on sait que le même M. Le Pen est de nouveau en quête de signatures pour permettre sa candidature en 2007.

Aussi il me semble légitime de vous demander de rendre clairement publique votre position actuelle à ce sujet.

- A cette date, avez-vous été contacté par Mr Le Pen ou ses représentants pour lui apporter sa signature ? En cas d'affirmative, quelle a été votre position ?
- Si ça n'a pas été le cas, quelle sera votre position, le jour où, inéluctablement, vous serez sollicité ?

Réponse de Louis Rochefort :

Pour l'instant, je n'ai pas été contacté et de toute façon, ma signature n'ira à personne.

Notre commentaire :

Fallait-il revenir une fois de plus sur le parrainage du Maire en 2002 ? Certains peuvent trouver la question lancinante et répétitive et considérer qu'il vaut mieux ne plus en parler et tourner la page sur ce qui est désormais du passé.

Mais ici, la question de J.Y. Huet porte sur l'avenir. La situation risque-t-elle de se reproduire en 2007, avec les conséquences dont la commune a déjà fait l'expérience.

La question est importante. Elle méritait d'être posée.

La réponse est claire. Elle pourra être mise à l'épreuve des faits.

Il restera néanmoins au Maire à expliquer un jour pourquoi parrainer la candidature de Le Pen en 2002 c'était, selon ses propres termes, "défendre la démocratie" et que ce n'est plus le cas en 2007...

Nouvelles de la ZAC

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 7 Mars 2006, des précisions importantes ont été apportées sur le schéma de développement prévu dans la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) autour du futur centre commercial.

L'hypothèse retenue prévoit 310 logements dont 256 au nord de l'Avenue des Trente et 54 à proximité des Petites Douves. 47 % de l'ensemble des logements seront des maisons individuelles et 53 % seront des collectifs. La part de logements sociaux sera de 15 %.

Par ailleurs, il est fortement question qu'un "discount alimentaire" s'installe aux Petites Douves.

A suivre...

Document : Les Vœux du Maire, décennies après décennies

Les décennies se suivent et chaque année les habitants reçoivent les vœux du Maire dans le bulletin communal. C'est l'occasion pour la Municipalité de présenter son bilan de l'année écoulée et d'annoncer ses projets, en replaçant l'ensemble dans un contexte plus large. Voici des "Vœux du Maire" à environ une dizaine d'années d'intervalle les uns des autres. Trois textes qui permettent de mesurer à quel point tout change... sans changer complètement.

Janvier 1986

Vœux du Maire

Les dernières journées de Décembre à peine estompées, nous voici déjà engagés dans l'An Nouveau, mêlant dans nos pensées, jugements sur les douze mois écoulés, et espoir ou appréhension pour les douze autres mois qui s'ouvrent devant nous.

1985 aura été pour Tinténac une année noire. Il en est pour les Collectivités, comme pour les individus jours fastes et jours sombres se succèdent, et l'année qui vient de s'achever restera marquée du signe de cette morosité. Au fil de ses semaines, la situation des entreprises comme celle des ménages est devenue de plus en plus précaire, de plus en plus fragile, et nous avons eu, entre autres, le regret et la tristesse de voir disparaître une entreprise qui fût florissante et qui fit, qu'en son temps, Tinténac fût enviée de la posséder. La S.I.R.S.A., devenue quelques semaines "MAITRE-JACQUES", s'en va, pour ne rester que dans notre souvenir. N'oublions pas, en cette épreuve qui frappe actuellement nombre de foyers de notre Commune, le courage et le travail de tous ceux qui oeuvrèrent pendant de nombreuses années pour créer et maintenir cette activité, et prenons part aux soucis et aux inquiétudes qui sont les leurs aujourd'hui. D'autres entreprises, moins touchées, ont toutefois vu également diminuer le nombre de leurs salariés.

Notre premier souhait sera que 1986 apporte à chacun le réconfort moral et matériel dont il a besoin, avec l'espoir qu'un certain démarrage de l'économie de notre secteur suscite une reprise de l'embauche. Nous souhaitons que toutes les activités de la Commune, commerciales, artisanales, industrielles, puissent prospérer et que, ce faisant, elles apportent un mieux-être à la population de notre petite région. Ces mêmes vœux, nous les adressons à toutes les Associations Locales qui vous sont présentées dans ce bulletin, ainsi que nos remerciements et notre gratitude à tous ceux qui les animent, car ils participent d'une manière indispensable à la vie de notre Cité, qu'ils enrichissent par la diversité de leur action.

Et à chacun d'entre-vous, au sein de vos familles, nous souhaitons une bonne et heureuse année, vous conservant la santé et l'emploi, et que nous travaillions tous ensemble pour que viennent des jours plus heureux.

Jean PROVOST [Maire de 1966 à 1995]

Janvier 1997

Le mot du Maire

Des raisons d'espérer

L'année 1996 s'est achevée et nous laisse le souvenir, au plan national, d'une année difficile. Le chômage, particulièrement celui des jeunes, a pesé sur les budgets familiaux et dans les esprits. L'inquiétude générale par rapport à l'avenir a entraîné une grande prudence des investisseurs et des familles, freinant les initiatives privées et ralentissant la consommation.

Sur le plan communal, 1996 nous a plutôt donné des raisons d'espérer. L'installation de l'usine SANDEN, la reprise des activités à SOFIAGRESTE et la progression du développement des entreprises CUIVRINOX et A. U.T. ont permis à une trentaine d'habitants de Tinténac de trouver un emploi.

L'année 1997 doit amplifier cette évolution positive de la commune. Nos zones d'activités de la Morandais et de la Billiais seront prêtes à accueillir de nouvelles entreprises ! La construction de 20 logements HLM, la mise en vente d'une quinzaine de terrains communaux constructibles et la volonté d'investissement de promoteurs privés permettront aux artisans et entrepreneurs locaux d'avoir du travail et entraîneront un accroissement de la population. Ce dynamisme démographique se traduira par un besoin d'équipements nouveaux qui devront être réalisés au cours des prochaines années. Dans le même temps, afin de répondre à l'attente de la population, la commune se doit d'entreprendre la réfection de ses bâtiments, d'améliorer la qualité de la vie dans les différents quartiers et villages (routes, rues, trottoirs...).

La salle multifonction, qui entrera en service dans quelques mois, devra offrir aux associations un équipement adapté aux activités qui s'y dérouleront.

Lors du vote du budget communal 1997, les choix effectués par le Conseil Municipal s'appuieront sur les différents besoins de la commune et prendront en compte la volonté de ne pas augmenter le taux d'endettement et de reconstituer si possible le volant de trésorerie qui n'existe plus depuis 1993.

La commune de Tinténac a la chance de pouvoir envisager une expansion régulière au cours des prochaines années. Il s'agit pour vos élus de conduire ce développement en améliorant les conditions de vie de chacun et en donnant l'image d'un Tinténac attractif

Vous pouvez leur faire confiance.

Roger REBOURS [Maire de 1995 à 2001]

Décembre 2005

Le mot du Maire

Au moment d'écrire ces lignes, quelques jours après les émeutes violentes survenues dans certains quartiers de grandes agglomérations françaises, je mesure la difficulté du travail d'éducation et d'intégration.

Nous prenons conscience dans ces jours de l'importance et de la nécessité des efforts menés par tous pour concourir à maintenir ce difficile équilibre entre générations, personnes de cultures, de religion ou d'origine différente.

Les décisions récentes prises par votre conseil municipal, le plus souvent à l'unanimité de ses membres, dans ces domaines particuliers, méritent d'être rappelées dans ces pages.

Le domaine le plus sensible concerne l'implantation du terrain des gens du voyage : diverses commissions ont eu l'occasion de travailler sur ce dossier et la décision du conseil municipal, prise à l'unanimité, témoigne de cette volonté de respecter à la fois les engagements d'accueil d'une population déjà présente sur notre commune et d'autre part les intérêts de chaque habitant (sans méconnaître les difficultés locales qui pourraient être rencontrées).

L'enquête publique du printemps prochain permettra à chacun d'exposer ses remarques avant de finaliser ce difficile projet.

Dans le domaine de l'éducation, je noterai la poursuite de travaux d'aménagement à l'école René-Guy Cadou, l'accompagnement de l'implantation de la nouvelle École Maternelle privée avec la création d'un parking commun enfin la mise en service du CFR.

Dans le domaine social, je rappellerai les mesures d'aide telle l'allocation de rentrée scolaire ou l'allègement de taxe pour familles nombreuses, enfin je citerai la réalisation des jardins familiaux qui permettra à tous les locataires sans terrain de pouvoir disposer d'un espace de terre pour développer leurs cultures personnelles.

Certain avec l'ensemble du conseil lorsqu'il s'agit de point sensible d'oeuvrer pour le mieux être de tous, nous continuons à agir pour le bien être de chacun, dans la concertation et le dialogue, pour développer ensemble le Tinténac de demain.

Avec quelques jours d'avance. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et des bons vœux pour 2006.

**Le Maire, Louis ROCHEFORT
[Maire depuis 2001]**

Belle fin d'année pour la MJC

L'année 2005 s'est bien terminée pour la Maison des Jeunes et de la Culture de Tinténac. Les chiffres de fréquentation sont en hausse constante. Les projets sont nombreux, ambitieux et originaux, à commencer par le Printemps des Poètes, avec de nombreux partenaires locaux. Non seulement les activités sont en plein essor, mais plusieurs situations importantes se débloquent.

D'abord l'obtention d'une subvention communale pour le rachat d'un minibus d'occasion. convoité depuis la fin 2004, la commune ne voulait pas financer l'intégralité de l'achat et demandait à la MJC de rassembler les fonds auprès d'autres communes, de collectivités territoriales, de jeunesse et Sports, etc...

Difficile, quand (à quelques exceptions près) chacun se renvoie la balle en considérant que c'est à l'autre de payer. Et puis, de tels montages peuvent être justifiés pour des dépenses importantes, mais en l'occurrence,

il s'agissait d'un achat de... 1000 (mille) Euros !

La situation s'est finalement résolue "par le haut" grâce à la subvention de la commune de Tinténac, qui a permis de conclure l'achat retardé, mais toujours possible, grâce à la patience du vendeur (la Maison de Retraite Sainte-Anne).

Et puis, pour couronner cette issue heureuse, une convention a enfin été signée avec la commune (après 3 ans d'attente). Il existe donc désormais un cadre juridique clair qui définit les rôles de chacun (commune, personnel, bénévoles, etc...) dans le fonctionnement de la MJC.

Alors, longue vie à la MJC, qui connaît aujourd'hui des jours bien meilleurs que ceux qu'elle a traversés il y a deux ans, quand elle était au bord de l'asphyxie, faute de moyens et de soutien. Nous nous sommes fait l'écho des difficultés de l'époque. Nous soulignons aujourd'hui le chemin parcouru.

Circulation à Tinténiac : quelques chiffres

La commune réfléchit à un nouveau plan de circulation. A l'occasion de l'étude faite par un cabinet spécialisé, voici quelques chiffres présentés en séance du Conseil Municipal, le 10 Février dernier, et qui donnent un aperçu de la situation. L'intégralité de l'étude est consultable en Mairie.

Voici le nombre de véhicules circulant chaque jour sur les principaux axes de l'agglomération de Tinténiac (moyenne journalière sur les jours ouvrables) :

Avenue des Trente	> 6000 véhicules/jour
Avenue Duguesclin	> 6000 véhicules/jour
Rue Nationale	~ 4850 véhicules/jour
Rue de la Libération	~ 3800 véhicules/jour
Rue Félicité Lamennais	~ 3600 véhicules/jour
Avenue René de Chateaubriand	~ 2600 véhicules/jour
Rue du Prieuré	~ 2500 véhicules/jour
Rue Godineau et Perrin	~ 1800 véhicules/jour

Quelques remarques accompagnent ces chiffres :

- Le vendredi est le jour le plus chargé.
- Le dimanche est le jour le moins chargé (diminution de 30 à 45 % du trafic).
- Le mercredi est un jour particulier (déviations dues au marché.)
- Les pointes journalières sont situées entre 8h et 9h et entre 17h et 18h.
- Le trafic des poids lourds est important (entre 3 et 8 % selon les axes).
- Plus de la moitié des véhicules sont en excès de vitesse aux entrées du bourg.

83 autocars circulent chaque jour dans Tinténiac :

- 17 cars scolaires le matin
- 18 cars scolaires le soir
- 23 autocars de la ligne 8 dans le sens Saint-Malo à Rennes
- 25 autocars de la ligne 8 dans le sens Rennes à Saint-Malo

Statistiques de fréquentation du parking du Super U :

- 95% des stationnements recensés ont duré moins d'une heure
- 85 % des utilisateurs interrogés se rendaient au Super U
- 75 % des personnes stationnent au moins une fois par semaine
- 70 % des personnes ont déclaré fréquenter au moins deux commerces
- 25 % des personnes ont affirmé stationner au moins une fois par jour

Extrait d'une étude de circulation réalisée entre le 21 et 27 Juin 2005.

Tinténiac Pour Tous

Qui sommes-nous et comment fonctionnons-nous ?

Tinténiac Pour Tous est une association Loi 1901 fondée au printemps 2002. Elle compte une trentaine de membres, qui se réunissent tous les premiers mercredi du mois (Espace Duguesclin à 20h30).

Les activités sont pilotées par un **Comité de Coordination** composé de :

Muriel MARICHAL	Présidente
Patricia BRIAND	Vice-Présidente
Frédéric BIMBOT	Secrétaire
Marc LE GRAND	Trésorier
Jean-Pierre BRIAND	
Hervé LE HÔ	
Pierre LETORT	
Laurence MORVAN	
Marie-Cécile PETITPAS	
Olivier SALAUN	



Bilan financier 2005

Cotisations	+ 145 €
Dons	+ 86 €
Subvention Municipale	+ 150 €
Dédicaces Pour Tous	+ 196 €
Forum Multiculturel	+ 135 €
Publications	- 390 €
Frais Généraux (Assurances, BP, ...)	- 148 €
Timbres et photocopies	- 65 €
Bilan	+ 109 €

Votre soutien financier est de première importance pour que nous puissions poursuivre nos activités. Pour nous aider à continuer, adhérez, ou faites un don à l'Association (BP 1 - 35190 Tinténiac).

Le saviez-vous : l'impression d'un petit journal comme celui que vous avez entre les mains (6 pages) coûte environ 0,23 €. Il est diffusé à 1300 exemplaires.

JEU - JEU - JEU - JEU - JEU - JEU - JEU

Spécial « Printemps des Poètes »

Le Printemps des Poètes, coordonné à Tinténiac par la MJC, a été l'occasion de nombreuses animations dont le baptême officiel de certaines rues de Tinténiac.

Nos édiles ont la fibre poétique car la commune compte en effet un certain nombre de rues et de lieux évoquant la mémoire de poètes et écrivains.

A cette occasion, nous vous proposons un petit jeu en plusieurs volets.

1 – Parmi ces littérateurs, lequel n'a pas de rue à son nom, à Tinténiac ?

- François-René de Chateaubriand
- René-Guy Cadou
- Per-Jakez Hélias
- Angèle Vannier
- Paul Féval
- Félicité de Lamennais
- Auguste Villiers de l'Isle-Adam

2 – Pouvez-vous dire dans lequel de ces quartiers se trouve un grand nombre de ces rues ?

- Près de la Poste
- A proximité du Stade
- Derrière le Super U
- Autour de l'Eglise
- A côté du Lycée Bel-Air

3 – Enfin, plus fort et sans filet, quel est l'écrivain sus-cité qui est l'auteur de cette citation de circonstance ? :

Les poètes sont des oiseaux, tout bruit les fait chanter.

Réponses : 1 / C - 2 / B - 3 / Chateaubriand

Tinténiac : c'est tout un poème !

Voici un petit poème sur Tinténiac que nous a adressé une de nos lectrices et qu'elle a composé pour le printemps de poètes. Il s'agit d'un acrostiche, c'est-à-dire un poème dont la première lettre de chaque vers forme un mot particulier.

Tant de chemins à parcourir
Itinéraires faits de plaisir
Nos pas nous guident et l'on admire
Tinténiac entre ville et mer
Écho d'un monde qui prospère
Noblesse de l'eau et de la terre
Ici et là, au gré du cœur
Avec bonheur les voyageurs
Croiseront ton charme et ta douceur

N. D.

Et pour conclure ce numéro 12, voici quelques dessins réalisés par nos invités lors de la dernière édition de Dédicaces Pour Tous (Décembre 2005).

